

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 16 octobre 2017

DELIBERATION n°2017-70

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 octobre 2017 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 6 octobre 2017.

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'Université,  
Vu l'avis du conseil académique du 11 octobre 2017,

Point de l'ordre du jour :

6.1. Dossier d'accréditation : soutenabilité de l'offre de formation.

Exposé de la décision :

Dans le cadre de la préparation du contrat d'établissement 2018-2022 et en vertu de l'arrête du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur, l'Université doit élaborer un dossier d'accréditation en vue de la délivrance des diplômes qui se substitue à l'habilitation antérieure. Après avoir adopté l'architecture de l'offre de formation (séance du 4 septembre 2017), le conseil d'administration doit également se prononcer sur la soutenabilité de l'offre de formation, c'est à dire la capacité de l'établissement à mobiliser les moyens correspondants à son offre de formation.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Approbation des données relatives à la soutenabilité de l'offre de formation.

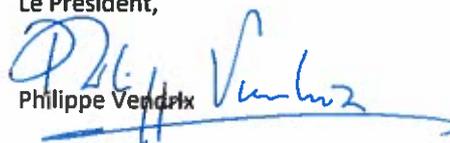
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	26
Abstentions :	9
Votes exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0

Pièces jointes :

- Note de présentation, tableaux de la cartographie économique simplifiée et guide DGEIP des indicateurs de soutenabilité.

Fait à Tours, le 19 OCT. 2017  
Le Président,

  
Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

24 OCT. 2017

Transmise au recteur le :

24 OCT. 2017

## **Note de présentation sur la soutenabilité de l'offre de formation Conseil d'administration du 16 octobre 2017**

Dans le cadre de l'accréditation de l'offre de formation, la DGESIP souhaite obtenir un diagnostic des moyens mis en œuvre pour l'activité formation des établissements. Ce document est couramment appelé annexe 4 de l'accréditation.

Ce volet 4 comprend un certain nombre d'indicateurs pluridimensionnels :

- indicateurs financiers (résultat, fonds de roulement, trésorerie...),
- indicateurs pédagogiques (H/E, taux de couverture des enseignements par des titulaires, etc.),
- indicateurs liés à l'organisation mise en place par l'établissement (le plus difficile à établir pour les établissements),
- indicateurs de besoin de financement des formations, traduisant la prise en compte des coûts et des recettes dégagées par la formation.

L'analyse réalisée est effectuée par domaine (Droit, Economie, Gestion (DEG), Art, Lettres et Langues (ALL), Sciences et Technologies (ST), Sciences Humaines et Sociales (SHS) et Santé) et par niveau de formation (licence, licence professionnelle, master, ...). Elle comporte deux volets : une analyse exhaustive de l'offre existante et un prévisionnel, qui ne porte que sur l'organisation pédagogique.

Les moyens mis à disposition par l'établissement pour l'ESPE sont également reportés dans les tableaux de soutenabilité. Plusieurs guides ont été mis à disposition des établissements, ils présentent un certain nombre de clés de répartition à mettre en œuvre dans le calcul des indicateurs.

### **1. Offre actuelle - année universitaire 2015-2016**

#### **1.1. Périmètre de l'analyse**

Dans l'optique de pouvoir comparer ancienne et nouvelle offre, toutes les formations ont été incluses dans le calcul à l'exception des formations non diplômantes et des doctorats. A la demande de la DGESIP les formations d'ingénieurs de l'EPU, les DUT et les DU ont également été incluses.

Les formations santé *stricto sensu* font l'objet d'une catégorie particulière « autres formations nationales » (cf. Projet de guide : Indicateurs de soutenabilité de l'offre de formation, disponible sur l'application PELICAN).

#### **1.2. Les données utilisées**

Les effectifs étudiants sont issus du logiciel APOGEE, ils sont en cohérence avec les remontées de l'enquête SISE au 15 janvier. Pour ce qui est du nombre de groupe de CM, TP et TD, le nombre d'inscrits retenus par formation est de : 250 pour un groupe de CM, 45 pour un groupe de TD et 15 pour un groupe de TP.

Les charges d'enseignement ont été extraites à partir de l'application HELICO ainsi que le nombre d'heures complémentaires et le nombre d'heures de vacances.

Toutes les données financières (masse salariale, dépenses de fonctionnement, ...) sont issues du compte financier 2016. La ventilation a été faite soit en fonction du nombre d'inscrits soit en fonction de la charge d'enseignement (cf. Projet de guide : Indicateurs de soutenabilité de l'offre de formation).

Enfin, la ventilation de la taxe d'apprentissage et de l'apprentissage a été réalisée grâce aux bilans financiers fournis par les composantes. Pour la formation continue, le bilan a été directement demandé au SUFCO et correspond au compte financier 2016.

Au final, les indicateurs de soutenabilité sont calculés automatiquement, tels que « dépenses directes par étudiants », « recettes directes par étudiant » et le montant du besoin en financement par étudiant.

## **2. Nouvelle offre de formation – année universitaire 2018-2019**

Les données sur la nouvelle offre de formation ne concernent que les effectifs étudiants et les charges d'enseignement. Il s'agit de réaliser un global par niveau de formation afin d'établir un comparatif avec l'offre actuelle.

### **2.1. Prévisionnel des effectifs**

La plus forte croissance des effectifs concerne les néo-bacheliers. Grâce aux données extraites d'APOGEE pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, une moyenne des tendances sur ces trois années a été appliquée aux effectifs 2016-2017. Au total en licence, l'effectif, tout domaine de formation confondu, augmenterait d'environ 1800 étudiants.

Concernant les masters, la tendance a été dégagée sur l'ensemble du précédent contrat et appliquée aux effectifs 2016-2017. Les effectifs de master ont donc été considérés comme stable voir légèrement en baisse (3165 pour la nouvelle offre contre 3204 pour l'offre actuelle).

Pour les DUT, les licences professionnelles, les diplômes d'ingénieur, les études de santé et les diplômes universitaires, les effectifs sont identiques à ceux de l'année 2015-2016.

### **2.2. Charge d'enseignement**

Sur l'estimation de la charge d'enseignement, grâce aux maquettes de formation transmise par la direction de la formation et au travail effectué avec les composantes, le volume d'heure équivalent TD total a été calculé ( $CM \cdot 1,5 + TD + 2/3TP$ ) et rapporté ensuite par étudiant. Enfin il a été multiplié par le prévisionnel des effectifs.

## **3. Analyse des indicateurs et limites**

Compte tenu des hypothèses retenues, la nouvelle offre de formation présente une charge d'enseignement de 340 570 heures contre 334 510 heures pour l'offre actuelle. Cette augmentation du volume horaire peut se justifier par l'augmentation des effectifs d'étudiants en première année de licence. Cependant, si l'on compare la charge d'enseignement par étudiant, on constate que l'offre actuelle représente un volume de 14,4H/E contre 13,6H/E pour la nouvelle offre.

Il a été considéré que le nombre d'ETP d'enseignant et enseignant chercheur ainsi que le potentiel d'enseignement restent inchangés<sup>1</sup>.

Concernant les coûts par étudiant, le document ne permet pas de calculer le coût complet d'un étudiant par domaine de formation, puisque seuls sont pris en compte les coûts directs (principalement la masse salariale), les résultats restent donc très partiels.

---

<sup>1</sup> Le calcul du potentiel théorique est basé sur les heures statutaires des enseignants. Compte tenu du statut des personnels hospitalo-universitaire qui n'ont pas d'heures statutaires à effectuer, il peut sembler faible.

Cartographie économique simplifiée avec investissement

Document de référence : "EPSCP - synthèse des documents budgétaires - Compte financier 2016 - Tableau 6 - Budget agrégé 2016 EXECUTION" voté en conseil d'administration le 27/02/17

Formation	Montants
droits d'inscription étudiants perçus	4 306 912 €
formation continue	2 503 637 €
apprentissage	1 795 655 €
taxe d'apprentissage	908 513 €
autres ressources propres	12 041 880 €
<b>total ressources directes</b>	<b>21 556 597 €</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )	50 816 597 €
heures complémentaires	5 248 138 €
vacations d'enseignement	3 068 330 €
masse salariale BIATSS	20 735 418 €
autre rémunérations	
autres dépenses de fonctionnement	7 397 458 €
<b>total des dépenses directes</b>	<b>87 265 941 €</b>
<b>besoin de financement formation</b>	<b>-65 709 344 €</b>

Recherche	Montants
subventions hors DGF et ANR	8 445 513 €
ANR	139 766 €
Autres recettes propres	4 075 072 €
prestations de recherche	2 084 144 €
<b>total ressources directes</b>	<b>14 744 495 €</b>
masse salariale EC producteurs (50%)	47 218 772 €
masse salariale BIATSS	17 057 276 €
Autres dépenses de fonctionnement	10 872 119 €
<b>total des dépenses directes</b>	<b>75 148 167 €</b>
<b>besoin de financement recherche</b>	<b>-60 403 672 €</b>

Niveau établissement	Montants
Ressources propres	2 985 673 €
DGF	156 388 209 €
autres produits	16 576 151 €
<b>total ressources directes</b>	<b>175 950 033 €</b>
Rémunérations EC (management, pilotage, 50% EC non producteurs)	2 340 222 €
masse salariale BIATSS	9 525 872 €
documentation	1 172 609 €
vie étudiante	315 397 €
viabilisation	2 313 979 €
contrats de maintenance	2 558 756 €
autres dépenses de fonctionnement	24 649 954 €
<b>total des dépenses directes</b>	<b>42 876 789 €</b>
<b>excédent de financement niveau établissement</b>	<b>133 073 244 €</b>

<b>capacité d'autofinancement</b>	<b>6 960 228 €</b>	inclus la fondation
-----------------------------------	--------------------	---------------------

## INDICATEURS GLOBAUX

Université	2011	2012	2013	2014	2015	2016	évolution 2011-2016
résultat net comptable	2 095 954	365 924	4 628 115	2 077 832	4 185 331	3 481 773	39,8%
fonds de roulement	33 861 692	24 096 943	21 507 346	21 287 029	24 028 800	28 142 205	-20,3%
FDR exprimé en nbre de jours de dépenses décaissables	73	50	43	42	48	56	-30,4%
importance des charges de personnels dans les produits encaissables	81,3%	82,5%	81,6%	82,2%	81,7%	82,1%	

université	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	évolution 2011-2012 / 2015-2016
nombre d'étudiants	22529	22 962	23 035	23 611	24 263	25 397	7,7%
étudiants niveau DUT	1906	2484	1969	2059	2043	2 012	7,2%
étudiants niveau Licence	9275	9138	9301	9824	10589	11472	14,2%
étudiants Lic Pro	654	746	734	763	703	701	7,5%
étudiants PACES	1285	1455	1440	1440	1358	1 472	5,7%
étudiants niveau Master	3405	3555	3562	3819	3796	3 855	11,5%
étudiants niveau Ingénieurs	849	871	856	850	901	957	6,1%
étudiants niveau doctorat	650	654	628	637	635	663	-2,3%

nombre de mentions de diplômes	réalisé 2015-2016					
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors IUFM
niveau DUT	2	2	0	6	0	10
Licence	7	5	5	5	0	22
Lic Pro	4	7	1	13	3	28
niveau Master	4	8	4	6	1	23
niveau Ingénieurs	1	0	0	4	0	5
total établissement	18	21	10	34	4	88

prévisionnel (première année de la nouvelle offre)					
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors Espé
6	2	0	6	0	14
6	4	5	6	0	21
5	9	0	12	3	29
11	19	8	8	3	49
1	0	0	4	0	5
29	34	13	36	6	118

montant SCSP	156 388 209
part besoin financement/SCSP	41,1%
montant ressources encaissables	41 149 330
part besoin financement/ ress/ enc.	156,1%

Université avec DU	réalisé 2015-2016						niveau établissement hors IUFM	part IUFM de l'établissement
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé			
nombre d'étudiants par ETP enseignant-chercheur et enseignant pondéré	36,8	57,7	21,0	23,4	37,8		32,5	15,5
nombre d'étudiants par ETP enseignant-chercheur et enseignant non pondéré	20,9	37,8	15,1	14,1	20,1		19,6	10,6
part perte de potentiel sur charges d'enseignement	7,4%	1,1%	5,4%	2,3%	1,0%		3,1%	96,3%
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	1086,2%	1625,8%	1620,7%	2505,8%	366,9%		1435,4%	1992,0%
part des HC et vacations / charges d'enseignement	18,8%	64,7%	5,1%	43,7%	41,9%		39,4%	100,0%
<b>dépenses directes par étudiant</b>	<b>3 408</b>	<b>4 069</b>	<b>3 940</b>	<b>5 463</b>	<b>1 846</b>		<b>3 746</b>	<b>3 681</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant	2 045	2 480	2 247	3 434	645		2 164	3 163
dont heures complémentaires et vacations par étudiant	329	395	368	547	102		346	518
dont fonctionnement par étudiant	305	362	341	554	96		332	0
<b>recettes directes par étudiant</b>	<b>768</b>	<b>1 031</b>	<b>720</b>	<b>1 378</b>	<b>809</b>		<b>975</b>	<b>515</b>
<b>recettes directes par enseignant-chercheur et enseignant</b>	<b>16 024</b>	<b>38 947</b>	<b>10 852</b>	<b>19 423</b>	<b>16 269</b>		<b>19 115</b>	<b>5 447</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>	<b>9,0%</b>	<b>8,9%</b>	<b>8,7%</b>	<b>10,1%</b>	<b>5,2%</b>		<b>8,9%</b>	<b>0,0%</b>
montant du besoin de financement	-11 374 480	-15 198 478	-9 893 479	-21 375 648	-5 742 115		-63 584 200	-636 365
montant du besoin de financement par étudiant	-2 640	-3 037	-3 221	-4 085	-1 038		-2 771	-3 166
montant du besoin de financement par enseignant	-55 082	-114 705	-48 555	-57 562	-20 880		-54 340	-33 493
montant du besoin de financement par heure d'enseignement	-243	-187	-199	-163	-283		-193	-159

prévisionnel						
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors Espé	part Espé de l'établissement
40,6	56,0	23,2	28,8	38,7	35,5	15,5
23,0	36,7	16,7	17,3	20,6	21,5	10,6
5,3%	1,4%	5,4%	2,4%	0,9%	3,1%	96,3%
1370,9%	1397,8%	1463,4%	2000,0%	423,4%	1335,9%	1992,0%
41,7%	57,7%	5,1%	42,5%	50,8%	40,5%	100,0%

établissement avec DU	réalisé 2015-2016						
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors IUFM	part ESPE de l'établissement
nombre d'inscrits administratifs	4 308	5 004	3 072	5 233	5 533	22 946	201
nombre d'inscrits pédagogiques	4 259	4 981	3 019	5 127	4 129	21 308	201
ETP d'enseignants-chercheurs	178,7	91,5	114,7	296,4	257,0	926	12,0
ETP enseignants	27,8	41,0	89,1	75,0	18,0	244	7,0
nombre d'étudiants par ETP enseignant-chercheur et enseignant pondéré	36,8	57,7	21,0	23,4	37,8	32,5	15,5
nombre d'étudiants par ETP enseignant-chercheur et enseignant non pondéré	20,9	37,8	15,1	14,1	20,1	19,6	10,6
charge d'enseignement Licences	24 020	20 881	32 984	32 332	0	110 217	0,0
charge d'enseignement Licences professionnelles	2 548	5 350	0	7 935	1 134	16 966	0,0
charge d'enseignement Masters	10 849	31 230	8 925	16 877	1 810	69 691	4 003,9
charge d'enseignement diplômés d'ingénieur			0	35 681	0	35 681	0,0
charge d'enseignement DUT	9 141	21 197	0	37 823	5 723	73 884	0,0
charge d'enseignement autres formations nationales	0	0	716	479	11 633	12 828	0,0
charge d'enseignement autres formations DU	234	2 696	7 164	0	0	10 094	0,0
<b>total charges d'enseignement</b>	<b>46 791,9</b>	<b>81 353,0</b>	<b>49 788,5</b>	<b>131 127,6</b>	<b>20 299,2</b>	<b>329 360,3</b>	<b>4 003,9</b>
potentiel d'enseignement brut en HETD	41 472	29 664	49 920	76 926	12 000	209 982	3 857
potentiel d'enseignement net en HETD	38 018	28 742	47 240	73 861	11 792	199 653	
nombre d'HC et vacations	8 774	52 611	2 549	57 267	8 507	129 708	4 004
part perte de potentiel sur charges d'enseignement	7,4%	1,1%	5,4%	2,3%	1,0%	3,1%	96,3%
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	10,9	16,3	16,2	25,1	3,7	14,4	19,9
part des HC et vacations / charges d'enseignement	18,8%	64,7%	5,1%	43,7%	41,9%	39,4%	100,0%
nombre de groupes de CM	66	78	42	91	30	307	3
nombre de groupes de TD-TP	290	206	169	518	517	1700	23
indice étudiants par groupe de CM	58,48	63,16	38,81	51,44	55,01	53,12	67,00
indice étudiants par groupe de TD-TP	9,61	11,19	14,89	10,64	32,13	13,45	8,74
droits d'inscription étudiants perçus	768 508	878 878	556 108	935 305	984 279	4 123 079	33587
formation continue	291 685	594 205	126 623	306 412	831 406	2 150 331	0
apprentissage	26 121	923 737	0	815 968	29 829	1 795 655	0
taxe d'apprentissage	73 909	252 846	0	446 669	46 520	819 944	0
autres ressources propres	2 148 706	2 510 875	1 528 553	4 708 200	2 581 820	13 478 154	28527
<b>total ressources directes</b>	<b>3 308 930</b>	<b>5 160 542</b>	<b>2 211 284</b>	<b>7 212 555</b>	<b>4 473 853</b>	<b>22 367 163</b>	<b>103 501</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs)	8 808 091	12 410 860	6 901 417	17 971 305	3 567 512	49 659 186	635 811
heures complémentaires	909 665	1 281 745	712 751	1 856 006	362 400	5 122 566	65 664
vacations d'enseignement	506 471	696 122	416 711	1 006 127	200 593	2 826 023	38 391
masse salariale BIATSS	3 143 423	4 157 592	3 025 826	4 856 501	5 552 075	20 735 418	0
autres rémunérations	0	0	0	0	0	0	0
autres dépenses de fonctionnement	1 315 759	1 812 700	1 048 057	2 898 264	533 389	7 608 170	0
<b>total des dépenses directes</b>	<b>14 683 410</b>	<b>20 359 020</b>	<b>12 104 762</b>	<b>28 588 203</b>	<b>10 215 968</b>	<b>85 951 363</b>	<b>739 866</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>	<b>3 408</b>	<b>4 069</b>	<b>3 940</b>	<b>5 463</b>	<b>1 846</b>	<b>3 746</b>	<b>3 681</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant	2 045	2 480	2 247	3 434	645	2 164	3 163
dont heures complémentaires et vacations par étudiant	329	395	368	547	102	346	518
dont fonctionnement par étudiant	305	362	341	554	96	332	0
<b>recettes directes par étudiant</b>	<b>768</b>	<b>1 031</b>	<b>720</b>	<b>1 378</b>	<b>809</b>	<b>975</b>	<b>515</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>	<b>9,0%</b>	<b>8,9%</b>	<b>8,7%</b>	<b>10,1%</b>	<b>5,2%</b>	<b>8,9%</b>	<b>0,0%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>	<b>-11 374 480</b>	<b>-15 198 478</b>	<b>-9 893 479</b>	<b>-21 375 648</b>	<b>-5 742 115</b>	<b>-63 584 200</b>	<b>-636 365</b>
montant du besoin de financement par étudiant	-2 640	-3 037	-3 221	-4 085	-1 038	-2 771	-3 166
montant du besoin de financement par enseignant	-55 082	-114 705	-48 555	-57 562	-20 880	-54 340	-33 493
montant du besoin de financement par heure d'enseignement	-243	-187	-199	-163	-283	-193	-159

prévisionnel (2018-2019)						
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors Espé	part ESPE de l'établissement
4 753	4 857	3 403	6 424	5 663	25 100	201
						201
178,7	91,5	114,7	296,4	257,0	926	12,0
27,8	41,0	89,1	75,0	18,0	244	7,0
40,6	56,0	23,2	28,8	38,7	35,5	15,5
23,0	36,7	16,7	17,3	20,6	21,5	10,6
35 207,0	19 342,5	34 511,9	36 494,0	0,0	125 555	
2 077,2	3 749,8	0,0	5 558,3	2 842,8	14 228	
18 306,0	19 296,0	7 407,0	17 126,0	1 769,0	63 904	4 003,9
0,0	0,0	0,0	35 681,0	0,0	35 681	
9 337,0	22 807,0	0,0	33 140,0	7 730,0	73 014	
0,0	0,0	715,5	479,4	11 632,8	12 828	
233,5	2 696,0	7 164,1	0,0	0,0	10 094	
<b>65 160,7</b>	<b>67 891,3</b>	<b>49 798,5</b>	<b>128 478,7</b>	<b>23 974,5</b>	<b>335 303,7</b>	<b>4 003,9</b>
41 472	29 664	49 920	76 926	12 000	209 982	3 857,0
38 018	28 742	47 240	73 861	11 792	199 653	
27 143	39 149	2 559	54 618	12 183	135 651	4 004
5,3%	1,4%	5,4%	2,4%	0,9%	3,1%	96,3%
13,7	14,0	14,6	20,0	4,2	13,4	19,9
41,7%	57,7%	5,1%	42,5%	50,8%	40,5%	100,0%
63	81	42	88	35	309	3
296	224	173	537	541	1771	23
75,44	59,96	81,02	73,00	161,80	81,23	67,00
16,06	21,68	19,67	11,96	10,46	14,17	8,74

Etablissement	réalisé 2015-2016					
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors IUFM
Licences professionnelles						
nombre d'inscrits administratifs	115	230	0	324	34	703
nombre d'inscrits pédagogiques	114	229	0	322	34	699
charge d'enseignement L3	2 548	5 350	0	7 935	1 133	16 966
<b>total charges d'enseignement Licences professionnelles</b>	<b>2 548</b>	<b>5 350</b>	<b>0</b>	<b>7 935</b>	<b>1 133</b>	<b>16 966</b>
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	22,2	23,3	0,0	24,5	33,3	24,1
nombre de groupes de CM	5	7	0	16	2	30,0
nombre de groupes de TD-TP	11	22	0	31	4	68,0
indice étudiants par groupe de CM	23,0	32,9	0,0	20,3	17,0	23,4
indice étudiants par groupe de TD-TP	10,5	10,5	0,0	10,5	8,5	10,3
droits d'inscription étudiants perçus	20 406	40 812	0	57 492	6 033	124 743
formation continue	3 794	3 120		15 457		22 371
apprentissage	26 121	233 540	0	323 920	29 829	613 410
taxe d'apprentissage	69 200	82 898	0	157 122	17 157	326 376
autres ressources propres	57 054	114 108	0	160 744	16 868	348 774
<b>total ressources directes</b>	<b>176 575</b>	<b>474 478</b>	<b>0</b>	<b>714 734</b>	<b>69 887</b>	<b>1 435 674</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )	420 102	881 938	0	1 308 190	186 895	2 797 125
heures complémentaires	43 386	91 083		135 105	19 302	288 876
vacations d'enseignement	25 366	53 252	0	78 989	11 285	168 892
masse salariale BIATSS	95 912	191 825	0	345 284	28 357	661 378
autre rémunérations			0			0
autres dépenses de fonctionnement	61 155	128 385		190 435	1 891	381 867
<b>total des dépenses directes</b>	<b>645 921</b>	<b>1 346 483</b>	<b>0</b>	<b>2 058 004</b>	<b>247 730</b>	<b>4 298 138</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>	<b>5 617</b>	<b>5 854</b>	<b>0</b>	<b>6 352</b>	<b>7 286</b>	<b>6 114</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant	3 653	3 835	0	4 038	5 497	3 979
dont heures complémentaires et vacations par étudiant	598	628	0	661	900	651
dont fonctionnement par étudiant	532	558	0	588	56	543
<b>recettes directes par étudiant</b>	<b>1 535</b>	<b>2 063</b>	<b>0</b>	<b>2 206</b>	<b>2 055</b>	<b>2 042</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>	<b>9,5%</b>	<b>9,5%</b>	<b>0,0%</b>	<b>9,3%</b>	<b>0,8%</b>	<b>8,9%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>	<b>-469 346</b>	<b>-872 004</b>	<b>0</b>	<b>-1 343 271</b>	<b>-177 843</b>	<b>-2 862 464</b>
montant du besoin de financement par étudiant	-4 081	-3 791	0	-4 146	-5 231	-4 072
montant du besoin de financement par heure d'enseignement	-184	-163	0	-169	-157	-169

prévisionnel (2018-2019)					
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors IUFM
115	206	0	271	101	693
					0
2 077	3 750	0	5 558	2 843	14 228
2 077	3 750	0	5 558	2 843	14 228
18,1	18,2	0,0	20,5	28,1	20,5
5	8	0	10	5	28
9	15	0	31	12	67
28,75	29,43	0,00	27,10	20,20	24,75
12,78	13,73	0,00	8,74	8,42	10,34

Etablissement	réalisé 2015-2016					
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement
<b>Licences hors licences professionnelles</b>						
nombre d'inscrits administratifs	3 026	2 847	2 239	2 240		10 352
nombre d'inscrits pédagogiques	2 993	2 775	2 227	2 202		10 197
charges d'enseignement L1	10 140	7 672	15 516	18 088		51 415
charges d'enseignement L2	6 923	5 351	9 439	8 295		30 008
charge d'enseignement L3	6 958	7 859	8 029	5 950		28 795
<b>total charges d'enseignement Licences</b>	<b>24 020</b>	<b>20 881</b>	<b>32 984</b>	<b>32 332</b>		<b>110 217</b>
<b>charge d'enseignement par étudiant (H/E)</b>	<b>7,9</b>	<b>7,3</b>	<b>14,7</b>	<b>14,4</b>		<b>10,6</b>
nombre de groupes de CM	20	19	10	16		65
nombre de groupes de TD-TP	152	70	52	194		468
indice étudiants par groupe de CM	151,3	149,8	223,9	140,0		159,3
indice étudiants par groupe de TD-TP	19,9	40,7	43,1	11,5		22,1
droits d'inscription étudiants perçus	530 024	505 182	404 217	397 474		1 836 896
formation continue	17 632	2 856	840	6 940		28 269
apprentissage	0	0	0	0		0
taxe d'apprentissage	4 710	4 700	0	9 645		19 055
autres ressources propres	1 481 917	1 412 460	1 130 167	1 111 314	0	5 135 858
<b>total ressources directes</b>	<b>2 034 283</b>	<b>1 925 198</b>	<b>1 535 223</b>	<b>1 525 373</b>		<b>7 020 078</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )	5 178 679	3 442 446	4 132 468	4 718 327		17 471 920
heures complémentaires	534 834	355 522	426 785	487 290		1 804 431
vacations d'enseignement	312 691	207 857	249 520	284 895		1 054 963
masse salariale BIATSS	2 060 031	2 374 456	2 331 087	2 065 869		8 831 443
autre rémunérations						0
autres dépenses de fonctionnement	753 869	501 123	601 570	686 855		2 543 417
<b>total des dépenses directes</b>	<b>8 840 104</b>	<b>6 881 404</b>	<b>7 741 431</b>	<b>8 243 236</b>		<b>31 706 174</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>	<b>2 921</b>	<b>2 417</b>	<b>3 458</b>	<b>3 680</b>		<b>3 063</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant	1 711	1 209	1 846	2 106		1 688
dont heures complémentaires et vacations par étudiant	280	198	302	345		276
dont fonctionnement par étudiant	249	176	269	307		246
<b>recettes directes par étudiant</b>	<b>672</b>	<b>676</b>	<b>686</b>	<b>681</b>		<b>678</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>	<b>8,5%</b>	<b>7,3%</b>	<b>7,8%</b>	<b>8,3%</b>		<b>8,0%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>	<b>-6 805 821</b>	<b>-4 956 206</b>	<b>-6 206 208</b>	<b>-6 717 862</b>		<b>-24 686 096</b>
montant du besoin de financement par étudiant	-2 249	-1 741	-2 772	-2 999		-2 385
montant du besoin de financement par heure d'enseignement	-283	-237	-188	-208		-224

prévisionnel (2018-2019)					
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement
3560	2758	2619	3430	0	12 367
0	0	0	0	0	0
14 785,0	7053	17793	14 651,0	0,0	54 282
10 204,0	5315	9127	14 250,0	0,0	38 896
10 218,0	6974	7592	7 593,0	0,0	32 377
<b>35 207</b>	<b>19 342</b>	<b>34 512</b>	<b>36 494</b>	<b>0</b>	<b>125 555</b>
<b>9,9</b>	<b>7,0</b>	<b>13,2</b>	<b>10,6</b>		<b>10,5</b>
22	19	11	20	0	72
162	69	60	214	0	505
162	145	238	172	0	171,76
22	40	44	16	0	24

Etablissement	réalisé 2015-2016						
	Masters	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors IUFM
nombre d'inscrits administratifs	769	1 089	464	695	163	3 180	201
nombre d'inscrits pédagogiques	765	1 080	463	675	163	3 146	201
charges d'enseignement M1	5 599	12 924	4 379	7 925	739	31 566	3 634
charges d'enseignement M2	5 250	18 305	4 547	8 951	1071	38 124	370
<b>total charges d'enseignement Masters</b>	<b>10 849</b>	<b>31 230</b>	<b>8 925</b>	<b>16 877</b>	<b>1 810</b>	<b>69 691</b>	<b>4 004</b>
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	14,1	28,7	19,2	24,3	11,1	21,9	19,9
nombre de groupes de CM	25	39	26	34	3	127	11,0
nombre de groupes de TD-TP	82	46	84	92	14	318	14,0
indice étudiants par groupe de CM	30,76	27,92	18	20,44	54,33	25,04	18,27
indice étudiants par groupe de TD-TP	9,38	23,67	6	7,55	11,64	10,00	14,36
droits d'inscription étudiants perçus	147 988	193 236	97 949	131 841	102 562	673 576	33 587
formation continue	250 936	523 384	14 809	196 710	131 717	1 117 556	
apprentissage	0	492 744	0	34 848	0	527 592	
taxe d'apprentissage	0	129 738	0	13 082	1 000	143 820	
autres ressources propres	413 766	540 277	273 859	368 619	286 759	1 883 280	
<b>total ressources directes</b>	<b>812 690</b>	<b>1 879 380</b>	<b>386 617</b>	<b>745 100</b>	<b>522 038</b>	<b>4 345 824</b>	<b>33 587</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )	1 544 142	4 359 545	1 469 917	2 281 881	561 633	10 217 117	635 811
heures complémentaires	159 473	450 237	151 807	235 664	58 003	1 055 184	65 664
vacations d'enseignement	93 236	263 231	88 754	137 781	33 912	616 914	38 391
masse salariale BIATSS	657 208	892 402	386 986	579 644	482 064	2 998 304	
autres rémunérations	0	0	0	0	0	0	
autres dépenses de fonctionnement	258 334	634 626	243 839	361 322	81 758	1 579 879	
<b>total des dépenses directes</b>	<b>2 712 393</b>	<b>6 600 041</b>	<b>2 341 303</b>	<b>3 596 292</b>	<b>1 217 369</b>	<b>16 467 398</b>	<b>739 866</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>	<b>3 527</b>	<b>6 061</b>	<b>5 046</b>	<b>5 175</b>	<b>7 469</b>	<b>5 178</b>	<b>3 681</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant	2 008	4 003	3 168	3 283	3 446	3 213	3 163
dont heures complémentaires et vacations par étudiant	329	655	518	537	564	526	518
dont fonctionnement par étudiant	336	583	526	520	502	497	0
<b>recettes directes par étudiant</b>	<b>1 057</b>	<b>1 726</b>	<b>833</b>	<b>1 072</b>	<b>3 203</b>	<b>1 367</b>	<b>167</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>	<b>9,5%</b>	<b>9,6%</b>	<b>10,4%</b>	<b>10,0%</b>	<b>6,7%</b>	<b>9,6%</b>	<b>0,0%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>	<b>-1 899 703</b>	<b>-4 720 662</b>	<b>-1 954 685</b>	<b>-2 851 193</b>	<b>-695 331</b>	<b>-12 121 574</b>	<b>-706 279</b>
montant du besoin de financement par étudiant	-2 470	-4 335	-4 213	-4 102	-4 266	-3 812	-3 514
montant du besoin de financement par heure d'enseignement	-175	-151	-219	-169	-384	-174	-176

prévisionnel (2018-2019)						
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors Espé	part Espé de l'établissement
719	1 055	415	746	230	3 165	201
8 976	9 610	3 612	8 632	735	31 565	3 634
9 330	9 686	3 795	8 494	1 034	32 339	370
18 306	19 296	7 407	17 126	1 769	63 904	4 004
25,5	18,3	17,8	23,0	7,7	20,2	19,9
24	38	25	33	3	123	3,0
81	46	80	91	20	318	23,0
29,96	27,76	16,60	22,61	76,67	25,73	67,00
8,88	22,93	5,19	8,20	11,25	9,94	8,74

Etablissement	réalisé 2015-2016					
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement
diplômes d'ingénieur						
nombre d'inscrits administratifs				1 138		1 138
nombre d'inscrits pédagogiques				1 102		1 102
cycle préparatoire 1				5 441		5 441
cycle préparatoire 2				2 800		2 800
charges d'enseignement 1ère année				14160		14 160
charges d'enseignement 2ème année				7818		7 818
charges d'enseignement 3ème année				5461		5 461
<b>total charges d'enseignement diplômes d'ingénieurs</b>				<b>35681</b>		<b>35 681</b>
charge d'enseignement par étudiant (H/E)				31		31
nombre de groupes de CM				7		7
nombre de groupes de TD-TP				99		99
indice étudiants par groupe de CM				163		163
indice étudiants par groupe de TD-TP				11		11
droits d'inscription étudiants perçus				200 156		200 156
formation continue				45 487		45 487
apprentissage				373 705		373 705
taxe d'apprentissage				172 535		172 535
autres ressources propres				564 587		564 587
<b>total ressources directes</b>				<b>1 356 470</b>		<b>1 356 470</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )				4 291 764		4 291 764
heures complémentaires				443 237		208 898
vacations d'enseignement				259 139		259 139
masse salariale BIATSS				751 452		751 452
autre rémunérations				0		0
autres dépenses de fonctionnement				624 759		624 759
<b>total des dépenses directes</b>				<b>6 370 352</b>		<b>6 370 352</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>				<b>5 598</b>		<b>5 598</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant				3 771		3 771
dont heures complémentaires et vacations par étudiant				617		411
dont fonctionnement par étudiant				549		549
<b>recettes directes par étudiant</b>				<b>1 192</b>		<b>1 192</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>				<b>9,8%</b>		<b>9,8%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>				<b>-5 013 882</b>		<b>-5 013 882</b>
montant du besoin de financement par étudiant				- 4 406 €		-4 406
montant du besoin de financement par heure d'enseignement				- 141 €		-141

prévisionnel (2018-2019)					
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement
			1 138		1 138
			1 102		1 102
			5 441		5 441
			2 800		2 800
			14160		14 160
			7818		7 818
			5461		5 461
			35 681		35 681
			31		31,4
			7		7
			99		99
			163		163
			11		11

Établissement	réalisé 2015-2016					
	DUT	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé
nombre d'inscrits administratifs	335	762	0	781	165	2 043
nombre d'inscrits pédagogiques	332	763	0	772	166	2 033
charges d'enseignement 1ère année	4942	11398	0	22 200	3 033	41 573
charges d'enseignement 2ème année	4 199	9798	0	15 623	2 690	32 311
<b>total charges d'enseignement DUT</b>	<b>9 141</b>	<b>21 197</b>	<b>0</b>	<b>37 823</b>	<b>5 723</b>	<b>73 884</b>
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	27,3	27,8	0,0	48,4	34,7	36,2
nombre de groupes de CM	11	8	0	17	2	38
nombre de groupes de TD-TP	34	60	0	96	12	202
indice étudiants par groupe de CM	30,5	95,3	0,0	45,9	82,5	91,6
indice étudiants par groupe de TD-TP	9,9	12,7	0,0	8,1	13,8	18,8
droits d'inscription étudiants perçus	59 444	135 212	0	138 583	29 278	362 517
formation continue						0
apprentissage	0	197 453	0	83 496	0	280 949
taxe d'apprentissage	0	35 510	0	65 922	0	101 432
autres ressources propres	166 201	378 045	0	387 471	81 860	1 013 578
<b>total ressources directes</b>	<b>225 645</b>	<b>746 220</b>	<b>0</b>	<b>675 473</b>	<b>111 138</b>	<b>1 758 476</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )	1 626 674	3 494 520		5 292 110	943 462	11 356 766
heures complémentaires	167 996	360 900	0	546 548	97 437	828 107
vacations d'enseignement	98 219	211 001	0	319 540	56 967	<b>685 727</b>
masse salariale BIATSS	277 729	635 524	0	1 068 380	138 448	2 120 080
autre rémunérations			0			0
autres dépenses de fonctionnement	236 798	508 703	0	770 381	137 341	1 653 224
<b>total des dépenses directes</b>	<b>2 407 416</b>	<b>5 210 648</b>	<b>0</b>	<b>7 996 960</b>	<b>1 373 655</b>	<b>16 988 679</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>	<b>7 186</b>	<b>6 838</b>	<b>0</b>	<b>10 239</b>	<b>0</b>	<b>8 316</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant	4 856	4 586	0	6 776	0	5 559
dont heures complémentaires et vacations par étudiant	795	751	0	1 109	0	741
dont fonctionnement par étudiant	707	668	0	986	0	809
<b>recettes directes par étudiant</b>	<b>674</b>	<b>979</b>	<b>0</b>	<b>865</b>		<b>861</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>	<b>9,8%</b>	<b>9,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>9,6%</b>	<b>0,0%</b>	<b>9,7%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>	<b>-2 181 772</b>	<b>-4 464 428</b>	<b>0</b>	<b>-7 321 487</b>	<b>-1 262 516</b>	<b>-15 230 203</b>
montant du besoin de financement par étudiant	-6 513	-5 859	0	-9 375	-7 652	-7 455
montant du besoin de financement par heure d'enseignement	-239	-211	0	-194	-221	-206

prévisionnel (2018-2019)					
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement hors IUFM
296	762	0	784	171	2 013
0	0	0	0	0	0
5 230	13 042	0	19 013	4 324	41 609
4 107	9 765	0	14 127	3 406	31 405
9 337	22 807	0	33 140	7 730	73 014
31,5	29,9	0,0	42,3	32,3	35,2
7	11	0	17	4	39
33	86	0	96	22	237
42,29	69,27	0,00	46,12	42,75	51,62
8,97	8,86	0,00	8,17	7,77	8,49

Etablissement	réalisé 2015-2016					
	Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement
Autres formations diplômes nationaux (Santé + DAEU)						
nombre d'inscrits administratifs			108	55	5171	5334,0
nombre d'inscrits pédagogiques			108	54	3766	3928,0
			715,5	479,4	11 632,8	12827,7
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
<b>total charges d'enseignement autres formations</b>			716	479	11 633	12 828
charge d'enseignement par étudiant (H/E)			6,6	8,7	2,2	2,4
nombre de groupes de CM			1	1	23	25
nombre de groupes de TD-TP			11	6	487	504
indice étudiants par groupe de CM			108	55	225	213
indice étudiants par groupe de TD-TP			10	9	11	11
droits d'inscription étudiants perçus			19 164	9 759	846 405	875 328
formation continue			71 992	41 818	699 689	813 500
apprentissage						0
taxe d'apprentissage					28 363	28 363
autres ressources propres			53 581	27 287	2 115 465	2 196 333
<b>total ressources directes</b>			<b>144 737</b>	<b>78 864</b>	<b>3 689 923</b>	<b>3 913 524</b>
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs )			117 957	79 032	1 875 522	2 072 512
heures complémentaires			12 182	8 162	187 658	208 002
vacations d'enseignement			7 122	4 772	109 714	121 609
masse salariale BIATSS			90 074	45 871	4 903 207	5 039 152
autre rémunérations						0
autres dépenses de fonctionnement			17 171	30 716	264 511	312 399
<b>total des dépenses directes</b>			<b>244 507</b>	<b>168 554</b>	<b>7 340 612</b>	<b>7 753 673</b>
<b>dépenses directes par étudiant</b>			<b>2 264</b>	<b>3 065</b>	<b>1 420</b>	<b>1 454</b>
dont masse salariale enseignante par étudiant			1 092	1 437	363	389
dont heures complémentaires et vacations par étudiant			179	235	58	62
dont fonctionnement par étudiant			159	558	51	59
<b>recettes directes par étudiant</b>			<b>1 340</b>	<b>1 434</b>	<b>714</b>	<b>734</b>
<b>part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses directes</b>			<b>7,0%</b>	<b>18,2%</b>	<b>3,6%</b>	<b>4,0%</b>
<b>montant du besoin de financement</b>			<b>-99 770</b>	<b>-89 690</b>	<b>-3 650 689</b>	<b>-3 840 149</b>
montant du besoin de financement par étudiant			-924	-1 631	-706	-720
montant du besoin de financement par heure d'enseignement			-139	-187	-314	-299

prévisionnel (2018-2019)					
Sciences Humaines et Sociales	Droit Economie Gestion	Arts Lettres Langues	Sciences Technologie	Santé	niveau établissement
		108	55	5161	5324
		108	54	4454	4616
		715,5	479,4	11 632,8	12828
					0
					0
					0
					0
					0
					0
					0
					0
					0
					0
0,0	0,0	716	479	11 633	12828
#DIV/0!	#DIV/0!	6,6	8,7	2,3	2
		1	1	23	25
		11	6	487	504
		108,00	55,00	224,39	213
		9,82	9,17	10,60	11



# PROJET DE GUIDE

## Indicateurs de soutenabilité de l'offre de formation

### 1- Les principes généraux de la méthode

Les différents tableaux d'indicateurs proposés visent à obtenir une représentation de la soutenabilité de l'offre de formation d'un établissement au regard d'un certain nombre de critères tels que :

- le volume des charges d'enseignement ;
- les taux d'encadrement ;
- la situation financière générale de l'établissement ;
- l'équilibre économique et le besoin de financement de chaque secteur disciplinaire.

Ces indicateurs sont volontairement macroéconomiques et globaux, le ministère ne souhaitant pas examiner la situation d'un établissement diplôme par diplôme. C'est pourquoi les informations disponibles sont regroupées par grands secteurs disciplinaires :

- Sciences Humaines et Sociales ;
- Droit, Economie, Gestion ;
- Art, Lettres et Langues ;
- Sciences et Technologies

Il a également été décidé d'analyser à part deux secteurs – Santé (Médecine et Odontologie) et formation des maîtres – en raison, soit des difficultés rencontrées par les établissements pour réunir les informations relatives aux charges d'enseignement soit de leur spécificité pluri disciplinaire<sup>1</sup>.

Ces indicateurs sont également établis par grands niveaux de formation :

- DUT ;
- licences ;
- licences professionnelles ;
- masters ;
- diplômes d'ingénieurs
- autres formations nationales (secteur santé – médecine et odontologie – DAEU, capacité, etc.) ;
- autres formations (diplômes d'université).

S'agissant des formations du secteur santé, il convient de traiter différemment les formations qui donnent lieu à la délivrance d'une licence, d'une licence professionnelle et d'un master et les formations médicales stricto sensu. Dans le premier cas (licences, licences professionnelles et masters), les informations seront portées dans la colonne réservée au domaine santé des onglets respectifs consacrés aux licences, licence professionnelles et masters.

Dans le second cas (formations médicales stricto sensu), les informations seront portées dans l'onglet « autres formations nationales ».

---

<sup>1</sup> Lorsqu'une formation est commune à plusieurs grands secteurs complémentaires, il convient de répartir les différentes données entre ces secteurs au prorata du nombre d'étudiants.

Le choix retenu consiste également à ne pas distinguer formation initiale et formation continue dans la mesure où le MESR souhaite disposer d'une information sur la soutenabilité globale de l'offre de formation.

Enfin, ces indicateurs permettent de comparer, à effectifs constants, la soutenabilité de l'offre de formation en vigueur lors de la dernière année universitaire réalisée avec celle du projet de la nouvelle offre de formation.

## **2- L'origine des données**

### **2-1 Présentation générale du fichier de recueil des informations**

Le fichier comporte dix onglets :

- onglet 1 : il présente les indicateurs globaux qui portent sur l'évolution de la situation financière globale de l'établissement et l'évolution de ses effectifs – ces données sont disponibles dans PAPESR – et une récapitulation des principaux indicateurs de l'établissement ;
- onglets 2 et 3 : ils synthétisent les données relatives à tous les niveaux de formation de l'établissement, sans les diplômes d'université – onglet 2 – et avec les diplômes d'université – onglet 3 – ;
- les onglets 4 à 10 détaillent la situation des niveaux de diplômes « licences », « licences professionnelles », « masters », « diplômes d'ingénieurs », « DUT », « autres formations nationales » et « autres formations ».

Il convient de noter que certaines informations figurant au niveau « établissement » ne sont pas détaillées par niveau de formation. C'est notamment le cas du nombre d'enseignants-chercheurs et d'enseignants, du nombre d'ETP d'enseignants-chercheurs et enseignants, des potentiels bruts et nets d'enseignement dans la mesure où les enseignants ne sont pas affectés *a priori* à un niveau de formation particulier. En conséquence, l'indicateur « nombre d'étudiants par enseignant-chercheur et enseignant » n'est établi, par secteur disciplinaire, qu'au niveau global de l'établissement.

Chacun des niveaux de formation compte trois types d'indicateurs :

- dans la première partie du tableau (zone en blanc) figurent des indicateurs qui portent sur les effectifs, les charges d'enseignement et les taux d'encadrement ;
- dans la deuxième partie du tableau (zone en jaune) figurent des indicateurs synthétiques qui portent sur le nombre théorique moyen d'étudiants par groupe de cours magistral et par groupe de TD-TP qui visent à mesurer l'éventuelle dispersion de l'offre de formation ;
- dans la troisième partie du tableau (zone en vert) figurent des indicateurs qui portent sur l'équilibre économique de l'offre de formation et sur le niveau de financement apporté par la communauté.

### **2-2 Origine des informations et mode de calcul des indicateurs**

Sont présentées dans le tableau *infra*, et pour chacune des informations demandées, une définition de la donnée et, lorsque cela est nécessaire, la source à utiliser pour déterminer sa valeur. Sont également présentés les modes de calcul des différents indicateurs.

Donnée ou indicateur	définition	Source à utiliser	commentaire
nombre d'inscrits administratifs	inscrits administratifs au 15 janvier	Enquête SISE	inscrits au 15 janvier de l'année
nombre d'inscrits pédagogiques	inscrits pédagogiques au 15 janvier		inscrits au 15 janvier de l'année
ETP d'enseignants-chercheurs	PR titulaires et contractuels, MCF titulaires et contractuels, ATER, doctorants contractuels avec enseignement	SI RH établissement	
ETP d'enseignants	PRAG, PRCE, enseignants contractuels type 2nd degré, PAST, lecteurs, maîtres de langue	SI RH établissement	
nombre d'étudiants par ETP d'enseignant-chercheur et enseignant	nombre d'inscrits administratifs/ nombre d'ETP d'enseignants-chercheurs et d'ETP enseignants	indicateur calculé	
nombre d'étudiants par ETP pondérés d'enseignant-chercheur et enseignant	nombre d'inscrits administratifs/ nombre d'ETP d'enseignants-chercheurs et d'ETP enseignants pondéré	Indicateur calculé	pour cet indicateur un enseignant-chercheur est décompté pour 0,5 (afin de tenir compte de son activité de recherche), un enseignant est décompté pour 1. Cet indicateur rend compte de la structure du corps enseignant et du rapport entre nombre d'enseignants-chercheurs et d'enseignants
charge d'enseignement	volume horaire effectivement réalisé pour un niveau de formation donné exprimé en heures équivalent TD	application de suivi du service des enseignants et des vacataires d'enseignement	
potentiel d'enseignement brut en HETD	nombre d'heures d'enseignement dues compte tenu des obligations de service et des effectifs de chaque catégorie d'enseignants-chercheurs et d'enseignants	indicateur calculé	
potentiel d'enseignement net en HETD	potentiel brut diminué des décharges de service qui viennent en déduction du service d'enseignement et de l'application du référentiel		
nombre d'HC et vacations	différence entre les charges d'enseignement et le potentiel net d'enseignement	indicateur calculé	
part de la perte de potentiel d'enseignement sur charges d'enseignement	différence entre le potentiel brut et le potentiel net d'enseignement rapportée aux charges d'enseignement	indicateur calculé	cet indicateur permet de mesurer l'incidence des modalités d'organisation pédagogiques de l'établissement et de l'application du référentiel d'enseignement sur les charges d'enseignement
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	charge d'enseignement effectivement réalisées par étudiant administratif inscrit au 15 janvier	indicateur calculé	
part des HC et vacations / charges d'enseignement	part des HC et des vacations sur les charges d'enseignement effectivement réalisées	indicateur calculé	cet indicateur illustre l'importance du recours aux heures complémentaires et aux vacataires pour assurer les enseignements
nombre de groupes de CM	nombre total de groupes de cours magistraux des diplômes habilités ou accrédités pour un niveau de formation donné	APOGEE ou équivalent	cette information permet de mesurer les effets des dédoublements d'enseignements compte tenu des effectifs inscrits et des seuils de dédoublement
nombre de groupes de	nombre total de groupes de TD et TP des	APOGEE ou	idem

TD-TP	diplômes habilités ou accrédités pour un niveau de formation donné	équivalent	
Indice étudiants par groupe de cours magistraux	nombre d'inscrits administratif à un niveau de formation / nombre de groupes de cours magistraux de ce niveau de formation	indicateur calculé	cet indicateur synthétique donne un indice sur la dispersion de l'offre de formation.
Indice étudiants par groupe de TD-TP	nombre d'inscrits administratifs à un niveau de formation / nombre total de groupes de TD et TP des diplômes habilités ou accrédités de ce niveau de formation	indicateur calculé	idem
droits d'inscription étudiants perçus	montant des droits d'inscription encaissés hors droits sécurité sociale, FSDIE et droits sportifs	compte financier	sont exclues les composantes des droits d'inscription qui concernent la vie étudiante et la santé. Dans ce calcul, les étudiants boursiers ne génèrent pas de droits d'inscription directs. L'éventuelle compensation incluse dans la DGF est répartie au prorata du nombre des inscrits
formation continue	montant des recettes de formation continue d'un niveau de formation donné	compte financier	
apprentissage	montant des recettes de la formation par apprentissage d'un niveau de formation donné	compte financier	
taxe d'apprentissage	montant de la taxe d'apprentissage collectée pour un niveau de formation donné	compte financier	si la donnée n'est disponible que globalement, répartir ce montant au prorata d nombre des étudiants inscrits
autres ressources propres	conventions de formation, subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales spécifiquement allouées pour un niveau de formation donné	compte financier	
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs)	masse salariale et charges sociales des enseignants chercheurs et enseignants affectés dans un secteur disciplinaire donné. La masse salariale chargée des enseignants-chercheurs est prise n compte pour 50 % de son montant (les autres 50 % sont imputés à l'activité de recherche).	compte financier et application de suivi de la masse salariale	la répartition de la masse salariale correspondant à un secteur disciplinaire donnée entre les différents niveaux de formation est établie sur des bases réelles ou, à défaut, au prorata des charges d'enseignement effectivement réalisées
heures complémentaires	montant des heures complémentaires et des charges sociales effectivement payées pour un secteur disciplinaire donné	idem	idem
vacations d'enseignement	montant des vacances d'enseignement et des charges sociales effectivement payées pour un secteur disciplinaire donné	idem	idem
masse salariale BIATSS	masse salariale et charges sociales des BIATSS affectés dans un secteur disciplinaire donné. Sont pris en compte les personnels affectés dans les composantes à l'exclusion des personnels BIATSS affectés dans les unités de recherche et dans des activités de maintenance et d'entretien des locaux, de gestion des infrastructures, etc. Sont également pris en compte les personnels des services centraux et communs affectés à des activités de gestion de la scolarité et des formations, de l'information et de l'orientation des étudiants, de l'accompagnement à l'insertion professionnelle, de gestion des	idem	la répartition de la masse salariale des personnels BIATSS correspondant à un secteur disciplinaire donné entre les différents niveaux de formation est établie au prorata des charges d'enseignement effectivement réalisées

	VAE et de la formation continue. Les personnels BIATSS des services centraux et communs concernés sont repartis entre les secteurs de formation au prorata du nombre d'étudiants administratifs inscrits		
autre rémunérations	vacations administratives diverses	idem	
autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement des composantes à l'exclusion des dépenses de personnel, des dépenses des unités de recherche et des dépenses de maintenance et d'entretien des locaux, de gestion des infrastructures, etc. Sont concernés les comptes 60, 61, 62, 65, 66, 67 et 69.		la répartition des dépenses de fonctionnement correspondant à un secteur disciplinaire donné entre les différents niveaux de formation est établie au prorata des charges d'enseignement effectivement réalisées
montant du besoin de financement	différences entre le total des recettes directes d'un secteur disciplinaire donné et le total des dépenses directes de ce secteur	indicateur calculé	
montant du besoin de financement par étudiant	besoin de financement par étudiant inscrit administratif du secteur disciplinaire donné	indicateur calculé	
montant du besoin de financement par enseignant	besoin de financement par enseignant-chercheur et enseignant du secteur disciplinaire donné	indicateur calculé	cette information n'est disponible qu'au niveau établissement

La méthodologie utilisée pour la troisième catégorie d'indicateurs portant sur l'équilibre économique des activités de formation est directement issue de la construction d'une cartographie économique des activités d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche proposés par l'IGAENR.

Il est donc conseillé de se reporter au guide méthodologique correspondant qui a été diffusé par l'IGAENR dans tous les établissements sous le titre « Guide méthodologique en vue de la réalisation d'une cartographie économique et d'une analyse stratégique des activités des universités<sup>2</sup> ».

<sup>2</sup> Rapport n° 2013-079 de juillet 2013.